



PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes s'est réuni

**Le mercredi 8 juillet 2020 à 18h30
en visio-conférence**

Présents :

V. BERODIER, L. BONNET, P. CARRE, G. CASSAGNE, P. CELMA, G. CHAPELLE, P. CHAROUSSET, P. CRAIGHERO, P. NIOGRET

Invités :

Y. CHENAL, J. CONNORD, A. KOCH

Excusés :

G.BERTIN, J. GARDON, C. MUNOZ, T. TONNELIER

1.) Ouverture de la séance :

La séance est ouverte à 18h30 par le Président Patrick CELMA.

2.) Approbation du compte-rendu de réunion :

Le Procès-Verbal du Bureau Directeur du 4 juin 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3.) Plan de reprise des Activités : (P.NIOGRET)

- 145 clubs sur 266 clubs actifs ont repris les activités sportives
- vérification suivie pour chaque demande de matchs amicaux
- poursuite des missions des COVID Managers jusqu'à la fin de l'année civile

4.) Organisation des réunions de Clubs : (G. CASSAGNE)

- 26 réunions en visioconférences ont été organisées
- La 1^{ère} réunion s'est tenue le 25 mai 2020, avec le Cantal
- La dernière réunion a eu lieu le 7 juillet 2020 avec les bassins Clermont Métropole et Vercors
- Les réunions se sont déroulées sur une durée allant de 1h30 à 2h30 ; avec une satisfaction partagée
- Les 12 Comités Départementaux ont été également réunis en visioconférence

5.) Organisation de l'A.G.O. le 29 août : (P. CARRE)

- Tous les documents administratifs sont prêts
 - Invitation
 - Convocation
 - Pouvoir
 - Procuration
 - Ordre du jour
- Les documents statutaires sont presque terminés
 - Rapport d'activités
 - Budget prévisionnel
- Au cours de l'Assemblée Générale, il est prévu également de procéder :
 - à la présentation des C.T.C.
 - au tirage de la tombola
 - à la remise des dotations Oval team

6.) Séminaire des personnels les 28 et 29 août : (G. CASSAGNE)

- séminaire organisé à Chaponnay avec l'ensemble des salariés de la Ligue
- intégration des C.T.C. au cours de ce séminaire

7.) C.T.C. (G. CASSAGNE, A. KOCH)

Des dossiers sont en cours de traitement et restent à finaliser :

- La rédaction des contrats est à vérifier et valider avant signature par la FFR
- Les fiches de missions doivent être ajustées aux besoins actualisés
- Travail en cours sur le compte rendu d'activités des C.T.C. (matrice à valider)

Dans ce cadre, il est important :

- De bien identifier les missions des anciens « CRT » et de préciser par qui ou comment elles seront reprises ou abandonnées.
- D'avoir une démarche d'explication avec de certains départements qui n'ont pas bien intégré les missions et la gestion des C.T.C.

Question de Patrick CRAIGHERO sur la création du nouveau bassin avec le FCG avec les conséquences sur les autres bassins.

Le travail collaboratif Ligue/CD 38 et FCG association au cours d'une dernière réunion a permis de réorganiser les bassins concernés.

(Etaient Présents : C. NIER représentant le CD 38, G. CASSAGNE, J. GARDON, L. MOLINIE, J. SELVA, G. HENRY et F.CORILHONS).

Bassin 20 / Grésivaudan avec 7 clubs

Bassin 27 / FCG avec 5 clubs dont le FCG

Bassin 21 / Sud Dauphiné 7 clubs

Patrick CRAIGHERO signale également la situation de l'Albenc qui souhaiterait changer de bassin.

La question a été transmise au groupe de travail.

8.) Point sur l'organisation des Epreuves : (J. CONNORD)

- Réunion le jeudi 9 juillet pour finaliser :
 - o Les règlements seniors
 - o Les dates de début des Championnats
- Demande de l'OSGL pour intégrer le Championnat 1^{ère}/2^{ème} Série ce qui impliquera une poule d'Honneur à 9 Clubs
- Sensibilisation sur les montées et descentes à l'issue de la saison 2020/2021 (plusieurs solutions seront proposées par la Commission des Epreuves)
- 2 rassemblements seniors :
 - o GUC/SAINT MARTIN D'HERES
 - o UFOR/SAINT ETIENNE

9.) Point sur les Règlements Sportifs : (J.CONNORD)

- Les Règlements Sportifs seront finalisés lors de la réunion des Epreuves du 8 juillet.
- Ces Règlements Sportifs devront être transmis à la FFR avant le 31 juillet

10.) Formation : (L. BONNET)

Remplacement du Formateur A. CROUCHET sur l'A.D.P.S. :

A.CROUCHET va devenir C.T.C. au 10 août 2020 ; il convient de recruter un successeur.

A. CROUCHET finira sa mission de formateur d'août à octobre sur la promotion D.E.J.E.P.S. en cours ; ceci afin d'être le plus cohérent possible.

Proposition :

- Création d'un poste Ligue
- Offre de candidature en juillet
- Prise de poste entre le 1^{er} et le 15 septembre
- Ce poste sera ciblé essentiellement sur les formations d'Etat

11.) A.G.O. de la FFR, bilan: (P. CELMA)

Le 4 juillet 2020, depuis le CNR, a eu lieu la 150^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de la FFR, sous forme totalement dématérialisée.

La mobilisation a été exceptionnelle, avec un taux de participation de 69.27% de voix exprimées.

Grace au vote décentralisé, les clubs amateurs ont pu s'exprimer massivement, anonymement à distance. C'est une avancée démocratique importante avec notamment la suppression des procurations.

La Ligue AuRA a connu 60% de pourcentage de Clubs et 71% de pourcentage de voix.

- Adoption du rapport moral 2019/2020 avec 89.13% des voix
- Adoption des modifications du Règlement du Comité Fédéral d'Ethique et de Déontologie avec 92.68% des voix
- Adoption d'un Règlement sur le traitement et la prévention des Conflits d'Intérêts avec 94.53% des voix
- Adoption du plan de relance du Rugby Français avec 96.91% des voix
- Adoption du Budget Prévisionnel de la saison 2020/2021 avec 77.22% des voix
- Adoption des modifications statutaires avec 92.12% des voix

12.) Convention de coopération pour le XV de la Dombes : (P. CARRE)

A ce jour, 2 projets complets ont été reçus et validés par la Ligue AuRA, avant transmission à la FFR :

- Projet Métropolitain Lyon (Villeurbanne + Rillieux la Pape)
- XV de la Dombes (RC de la Dombes + RC Trévoux-Chatillon)

La FFR a transmis fin juin :

- Les modèles de statuts-types pour la nouvelle association créée
- Les modèles de convention

La validation du dossier Stade Métropolitain a été faite lors du Comité Directeur Fédéral du 3 juillet 2020.

La validation pour le XV de la Dombes devra être effectuée lors d'un prochain Comité Directeur Fédéral, en prenant en compte tous les aspects sportifs, statutaires, administratifs et financiers. Le dossier complet a été transmis à la FFR.

13.) Crise sanitaire : deux décisions à valider : (P. CELMA, G. CASSAGNE)

- Reprise en activité complète de tous les personnels depuis le 1^{er} juillet
- Entretiens individuels en cours
- Retours positifs (maintien des salaires, communication pendant la crise)
- Réflexion en cours sur l'annualisation et le suivi du télétravail

14.) Questions diverses :

14.1.) Règlement Intérieur des Maisons de l'Ovalie : (P. CARRE)

Le Règlement Intérieur validé en janvier 2019 fera l'objet d'une éventuelle remise à jour en prenant en compte l'arrivée des C.T.C.

En cas de modification proposée par les R.H., le nouveau Règlement Intérieur devra être soumis au C.S.E. lors de la réunion prévue le 27 août.

14.2) Mise en sommeil Oyonnax Féminines : (P. CARRE)

Par courrier en date du 3 juillet, Christian DULLIN a informé la Ligue de la mise en sommeil du club Féminin OYONNAX RUGBY CLUB ELITE (7454P) en raison de l'inactivité de celui-ci.

14.3) Travaux à la M.O. de Clermont-Ferrand : (G. CHAPELLE)

- Validation des travaux pour le chauffage et la climatisation de la MO. de Clermont Ferrand
- 2 devis sont proposés
- Travaux prévus courant août

14.4) Forfait pour les Représentants Fédéraux : (P. CARRE, P. NIOGRET)

Le bilan financier de la mise en place des R.F. est rappelé.

2018/2019 :

Budget prévisionnel compétition : 22050€ + demande ponctuelle + phase finale

Réalisé : 11543,41€

2019/2020 :

Budget prévisionnel compétition : 24500 + demande ponctuelle + phase finale

Réalisé : 15047€

Fonctionnement prévisionnel : 21000€

Réalisé : 4241,17€

Il est également évoqué les choix du Comité Directeur avec la mise en place des R.F. sur les compétitions Seniors de Séries et sur les compétitions Jeunes avec l'application d'un forfait pour ne pas pénaliser les clubs les plus excentrés.

Le Bureau valide le maintien de ces orientations sportives et du système de forfait mis en place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50.

Le Secrétaire Général

Patrick Carré